

## 10. Přílohy

Příloha 1

Příloha 2

Příloha 3

Příloha 4

Příloha 5

Příloha 6

Příloha 7

Příloha 8


Příloha 1

29<sup>e</sup> aout 1770 —  
verbal de denouée de gromme  
Pour francoise Castet  
nativie de T. girons  
Contre M<sup>r</sup>. suau grete et  
Chapelin despenitens gies

Ukázka z případu FF 814/6;152  
Françoise Castet contra farář Suau



1




L'an mil sept Centa soixante dix et  
Le vingt neuvième jour du mois d'avril par devant  
Nous Messieurs Jounigni & Compara François &  
Castel âgé de vingt un an natif de S. girona  
habitante de cette ville depuis cinq ans, la  
qu'elle moyennant serment par elle prêté ses  
mains mises sur les saints Evangilles & pronis  
à lui dire la vérité le nous a dit que étant  
logé dans le mois de may dernier chez la  
Nommie S. Jean Blanchissure logé lui d'autant  
en attendant de trouver une Condition, M.  
parant greffe & Chapelain des penitens quia  
venoit pourant chez la dite S. Jean et  
promit même a la Comparante de la faire  
placer incessamment la qualité de fille de service  
et le dix sept dudit mois de may ledit an.  
Parant dit a la Comparante de venir chez luy  
qu'il avoit quelque chose a luy dire, et en  
l'effait la Comparante étant allée chez ledit  
parant logé aux penitens quia elle ne fut


Ukázka z případu FF 814/6;152 (1770)

Françoise Castet contra farář Suau





L'an Mil Sept cens Soixante dix  
 Et le Septieme jour du mois de septembre a toulouse  
 avant midy par devant nous notaire Royal  
 hereditaire de Lad. Ville dans notre Etude feut  
 presente Jeanne Buc Restant fille de Service  
 au d. toulouse depuis environ neuf ans Natüre de  
 Grenade, fille de pierre Buc tonnelier au d. Grenade  
 et de feu Guilhaumette Serat mariés, laquelle a dit  
 avoir portè plainte devant M<sup>rs</sup> Les Capitouls de  
 cette Ville pour fait de Gravitation Contre Jean  
 Galade Domestique au d. toulouse natif de Souilhe  
 Diocese de S<sup>t</sup>. Papoul fils de Barthelemy Galade; Et  
 En consequence des informations faites avoir  
 obtenu decret de prise au corps Contre luy, En  
 vertu duquel Elle la fait Capturer dans les prisons  
 de l'Hotel de Ville ou il Est detenu; Sur quoy par la  
 mediation des amis communs, Ladite Buc de son  
 Bongré se depart Et Desiste purement Et  
 simplement par le present acte de Ladite plainte  
 informations decret Entiere procedure Et de  
 tout ce qu'en consequence peut Sen ltre luisivy  
 jusqu'a ce jour, avec promesse que fait d'adite



Ukázka z případu FF 814/5;129 (1780)

Jeanne Buc contra Jean Galade (zde oficiální odstoupení od žaloby, potvrzené  
notářem jménem Arnaud)



Saint Du vingt <sup>GENDE THOISTE</sup> Decembre mil six  
 cens quatre <sup>vingt</sup>

Charlotte Lafont fille de pubre  
 Lafont traucilleus metayer d'une metreye  
 du lieu auquel a l'isle enjouday age  
 demourant apresant ex qualite de l'uanthi  
 ches le sieur Delloyau marchand de  
 cesh ville agee de vingt ans ouy  
 moyennant l'veman la may mise sus les  
 sainctes euangilles nostres Seigneurs ex la  
 plamb: comme l'ensuit

Dit que quelque temps auant la feste  
 Saintjean bapth: demois la plaignant  
 etant ches lez Delloyau soymaistre ches  
 lequel la nouuee jeune qui au demour  
 ches Slevy qui a est: mariee Lavint homme  
 vs matiz et laquelle jeune la pria de  
 vouloir venir avec elle et adroitman  
 l'auoit conduit au faubourg Saintesime  
 ou estant la fit entrer dans une maisoy  
 datur la quelle elle trouua vs jeune homme  
 que elle n'a jamais cogneu lequel la  
 Cayne luy fit & par force & violence  
 avec l'assistance de lad: femme la  
 Jehvem sus vs lit ou estant lad: femme  
 l'auoit tuee & lez: jeune homme

Ukázka z případu FF 724/2; 74 (1680)

Charlotte Lafont contra Jean x







Le premier Sept ceis Jours et le quatorziesme  
aous pardevant vous m. Francois Costes avoué et  
assesseur demeurans les Capitouls a comparu  
margueritte poris veuve de Jacques laue femme  
Sage jurée de la presant Ville laquelle après  
avoir prêté le serement sacrement sur les  
saints Euvangiles a dit avoir visité jeanne Perrin et  
l'avoir reconnue en ceste demourant sept mois et  
ce par laugleur quelle a reconnue a son ventre  
et aules dese manelles et Mouvements de luy au  
ainsin nous la certiffie de ce dessus nous  
Aous dressé notre presant procès Verbal

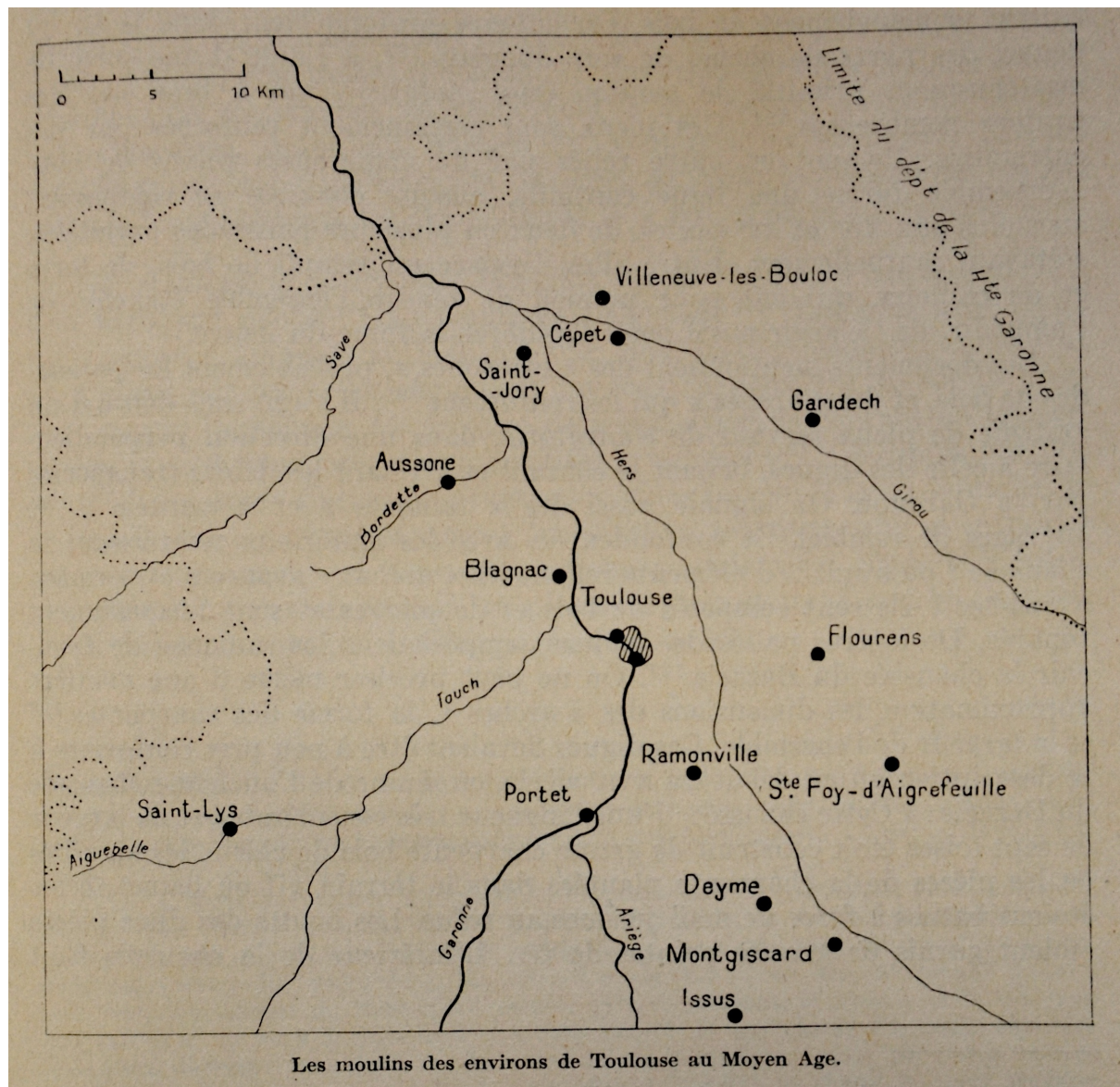
L. Costes  
Dabringhoff

Ukázka z případu FF 764/3;69 (1720)

Jeanne Perrin contra Jean Lestang (certifikát o těhotenství)



## Příloha 5



Plán sítě mlýnů za středověku v Toulouse

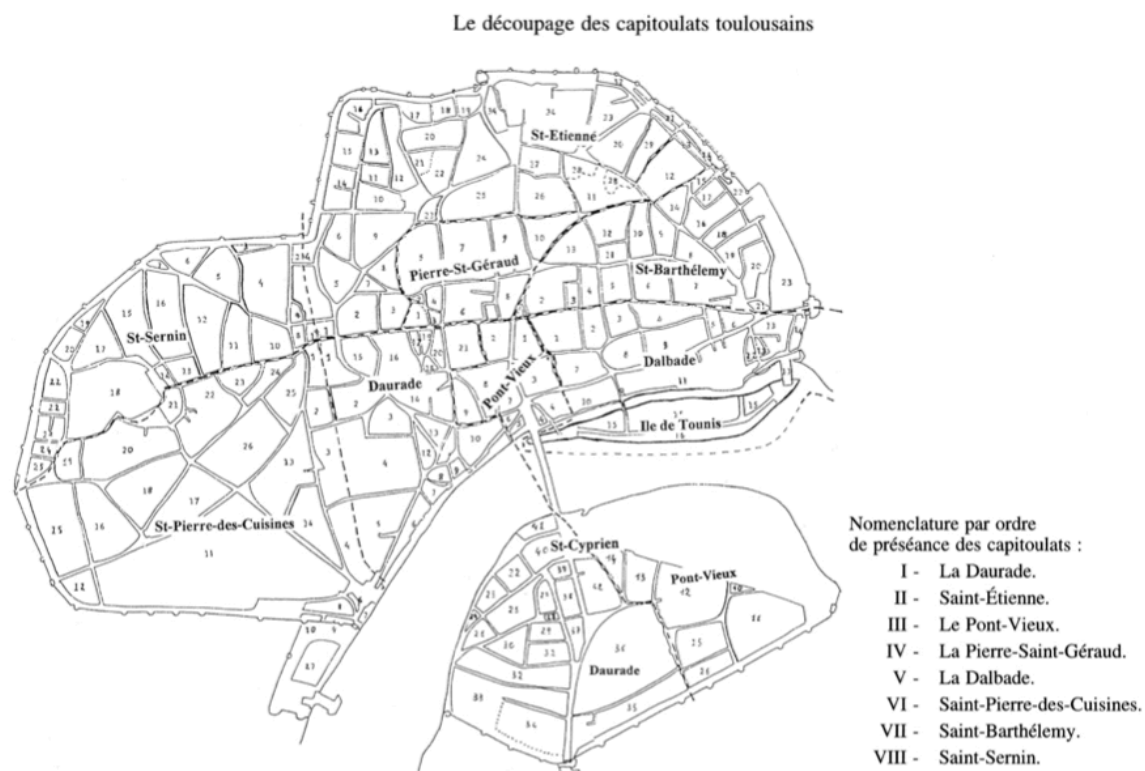


## Příloha 6



Sloup na rohu hlavního náměstí *Place de Capitoles* s typickými podvojnými názvy

## Příloha 7



Územní rozdělení jednotlivých kapitulátů v Toulouse



# Příloha 8

Fiche de dépouillement

1158
NORMES ET DEVIANCES

DATE	n° 24	Divers s/mère			Divers s/Parents			P M
<b>LA MERE</b>				Prénom		Profession		
nom	prénom	âge	origine	Profession	origine			
adresse			nom		Prénom	Profession	origine	
autres emplois			<b>LE PERE</b>					
Pres. à H.	mois de gest.	nom	prénom	origine	Divers s/p			
Lieu d'accouchement		adresse			Profession			
					Patrien	<input type="checkbox"/>		
					Embarqué	<input type="checkbox"/>		
					B. au champ	<input type="checkbox"/>		
					mort	<input type="checkbox"/>		
<b>L'ENFANT</b>					être gosse des œuvres de <input type="checkbox"/>			
date naissance	Sexe	<input type="checkbox"/>	Frais de baptême	décès date	décès paroisse	qui a joué d'elle charnellement <input type="checkbox"/>		
H. D. <input type="checkbox"/>							qui l'a abusée sous promesse de mariage <input type="checkbox"/>	
						de l'aider <input type="checkbox"/>		
						de lui faire du bien <input type="checkbox"/>		
Signature					circonstances particulières ou expressions			
ne savoir signer <input type="checkbox"/>								
a signé un acte <input type="checkbox"/>								
Signature vue 1 <input type="checkbox"/>								
2 <input type="checkbox"/>								
3 <input type="checkbox"/>								

Tabulka pro sběr dat